

Le 21 juin 2018,

Suite à la demande des commissaires en séance d'audition le 20 juin 2018, voici des extraits et des liens de ce qui se trouvent sur le site des Augustines de Québec concernant leur fiducie.

Le 1er octobre 2009, la Fédération des monastères des Augustines fonde la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines : une fiducie d'utilité sociale qui a un statut d'organisme de bienfaisance. L'acte qui la constitue protège les intentions de la communauté et fait de la population la principale bénéficiaire. La communauté lui lègue également leur plus ancien monastère, celui de L'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que les collections et les archives de leurs 12 monastères-hôpitaux. La Fiducie a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec.

La Fiducie poursuit également une mission sociale et culturelle qui comprend sept volets : cinq dans l'univers de la santé et du secteur communautaire et deux dans le secteur culturel et patrimonial. Dans le but de poursuivre, dans le contexte d'aujourd'hui, l'œuvre des Augustines dans le soin des autres, la Fiducie entend offrir un répit aux proches aidants, soutenir les soignantes et les soignants, accueillir les accompagnateurs de malades qui proviennent de régions éloignées, reconnaître le dévouement des bénévoles du domaine de la santé et des services sociaux et encourager des groupes engagés dans le soin et le service aux autres. Le volet culturel permettra à la Fiducie de faciliter l'accès à ce patrimoine de valeur exceptionnelle aux jeunes de milieux défavorisés et aux personnes à faible revenu de même que de favoriser l'accès aux archives des Augustines pour faire rayonner ce fascinant chapitre de notre mémoire collective.

Depuis le 1er janvier 2013, la Fiducie est propriétaire du monastère de L'Hôtel-Dieu de Québec, situé au cœur du Vieux-Québec, classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

En mars 2013, la Fiducie a entamé d'importants travaux de réhabilitation et de restauration du monastère qui se sont achevés le 1er août 2015. Depuis, ce lieu de mémoire inestimable légué par les Augustines et habité par elles pendant plus de 375 ans est ouvert au grand public. L'organisme sans but lucratif Le Monastère des Augustines gère et opère ce havre de culture et de mieux-être en proposant aux visiteurs une expérience unique et un contact vivant avec ce patrimoine conservé dans un état impeccable par la communauté.
<http://www.augustines.ca/fr/home/index>

En plus d'avoir fait don du monastère de L'Hôtel-Dieu de Québec, les Augustines ont confié à la Fiducie un fonds de dotation de 5 millions \$ et ont déboursé une somme de 4,4 millions \$ pour financer une partie des travaux de restauration et de mise à niveau du monastère.

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que la Ville de Québec ont apporté une contribution totale de 37 550 000 \$ afin de financer la majeure partie de ces mêmes travaux.

Le travail accompli est colossal. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour que le patrimoine des Augustines demeure accessible à tous et qu'il continue d'inspirer les générations futures.

<http://www.augustines.ca/fr/monastere>

3 mai 2013

UN LEGS INESTIMABLE

Le 14 février dernier, les Augustines ont souligné officiellement le legs du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec à la Fiducie, qui est ainsi devenue responsable des bâtiments et du terrain. Dans le cadre du projet Le Monastère des Augustines, la Fiducie s'assurera aussi de mettre en valeur les collections et les archives des douze monastères-hôpitaux des Augustines. L'église du monastère accueillera également les activités du centre Catherine-de-Saint-Augustin.

<http://www.augustines.ca/fr/actualites/5>

Au plaisir,

Kim Gallup

Möbius4_design architectural